



## COVID 19 CONSIGNES ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE Protocole sanitaire

- PAS PLUS DE 16 PERSONNES DANS LES SALLES A101-A105-A106- PROFESSEUR COMPRIS.
- PAS PLUS DE 13 PERSONNES DANS LES SALLES A102-A103-A104-A107-A108- PROFESSEUR COMPRIS
- Pas de matériels pédagogiques prêtés aux élèves
- Les séances de TP s'organiseront autour de démonstrations par les professeurs eux même.
- Les professeurs désinfecteront les matériels pédagogiques utilisé par eux après utilisation .Les agents de labo auront la charge de la désinfection avant utilisation.
- Faire respecter par les élèves les sens de circulation dans les bâtiments. Pas de croisement d'élèves dans les coursives.
- Faire entrer et sortir les élèves en évitant les croisements  
Faire rentrer d'abord les élèves du rang du fond puis par rangées successives jusqu'à la première rangée,  
Faire sortir les élèves du premier rang puis par rangées successives jusqu'à la dernière rangée.
- Pas plus d'une personne par table et 2 sur les grandes paillasses et faire respecter la distance d'un mètre entre chaque chaise.
- Respecter la mise en place du mobilier et les équipements neutralisés.
- Affecter une place pour chaque élève pour la durée de la journée ou demi-journée.
- S'il y avait changement d'élèves en cours de journée, ceux-ci devront désinfecter leur table et chaise avant de quitter la salle.
- Ne pas utiliser les ventilateurs, ventiler naturellement la salle, en laissant les fenêtres ou jalousies partiellement ouvertes.
- Utilisation par une seule personne ou élève d'un ordinateur d'un bureau ou d'un matériel ou stylos.
- En cas d'utilisation multiples de ces matériels les désinfecter avant chaque utilisation :
  - Par les élèves s'ils changent de salle ou de matériel dans la journée, pour leurs matériels informatiques et bureau avec le gel hydro alcoolique et le papier essuie-tout fournis
  - Par les enseignants pour leur poste de travail à chaque changement de salles avec le gel hydro alcoolique et le papier essuie-tout fourni.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES  
PERSONNELS EN CAS DE PRESENCE D'ELEVES

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES ELEVES DANS  
LES COURSIVES ET EN RECREATION ET FORTEMENT

CONSEILLE EN CLASSE

La proviseure ET

Martine DOUBLET

Lycée de BOIS  
d'OLIVE

112, Avenue Laurent Vergès  
97432 RAVINE DES CABRIS  
Ile de la Réunion

Gestionnaire

Téléphone  
0262 49 89 65

Fax  
0262 49 89 70

Mel  
gestion.9741206t@ac-  
reunion.fr